



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 mars 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. François NOWOTNY
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	Mme Christine MASSU
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel FORQUET
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Claude PICARD
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Claude DARCIAUX
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMENT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
Mlle Badiâ MASLOUHI	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

Mme Fadoua LALOUCHE	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Lucien BRENOT	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
M. Michel ROTGER	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Université de Bourgogne - Programme d'actions 2009 de la Chaire UNESCO - Demande de subvention

La Communauté de l'agglomération dijonnaise poursuit son soutien à l'Enseignement supérieur et contribue ainsi à accroître l'attractivité de son territoire.

La Chaire « Culture et Tradition du Vin », créée à l'Université de Bourgogne en octobre 2006 a été officiellement homologuée par l'UNESCO en septembre 2007. Dès sa mise en place, elle a multiplié les actions autour de l'ensemble des savoirs sur la vigne et le vin, tant en matière de formation, de recherche et de valorisation, que de diffusion des connaissances vers le grand public, ou de manifestations culturelles.

Ces manifestations ont bénéficié en 2008 de soutiens financiers du monde académique (Université de Bourgogne, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), des collectivités territoriales (Région Bourgogne, Ville de Dijon, Grand Dijon) et de l'interprofession des vins de Bourgogne. En 2007, le Grand Dijon a participé au soutien de la Chaire UNESCO à hauteur de 20 000 € Pour les actions 2008, le Grand Dijon a participé à hauteur de 25 000 €.

Par courrier en date du 5 février 2009, la Présidente de la Chaire UNESCO a adressé au Grand Dijon le bilan détaillé des actions 2008 ainsi que le programme et le budget prévisionnel des actions pour 2009.

Le programme prévisionnel des actions 2009 est le suivant :

- I - Des activités de Formation
- II - Des activités de recherche, valorisation et diffusion des savoirs
- III - Un soutien aux jeunes chercheurs
- IV - Des Publications
- V - Un renforcement du réseau international
- VI - Une Manifestation culturelle, l'exposition "Dionysos" à l'ABC de Dijon

Pour les actions 2009, le Grand Dijon est sollicité pour une participation financière de 25 000 € à l'identique de l'an passé, avec le budget prévisionnel de 175 000 € (détaillé ci-après).

RECETTES		DEPENSES		
Conseil Régional Bourgogne....	50 000 €	1 – Fonctionnement de la Chaire petit matériel, consommables, communication, fonctionnement..... Vacations dont développement du web et de la revue électronique « territoires du vin ».....	25 000 €	
BIVB.....	40 000 €			
Grand Dijon.....	25 000 €		15 000 €	
Ville de Dijon.....	5 000 €			
Ministère Education Nationale.	10 000 €		2 – Programme de recherche et d'échanges a) colloques internationaux, séminaires, journées d'études, conférences, expositions, réunions structurelles - frais de voyages..... - frais de séjour..... - logistique..... b) Aide à la publication et à la valorisation. c) Soutien doctorants et postdoctorants...	45 000 € 45 000 € 15 000 € 15 000 € 15 000 €
Université Bourgogne.....	30 000 €			
Taransaud Tonnellerie.....	10 000 €			
CCI Beaune.....	5 000 €			
TOTAL TTC	175 000 €	TOTAL TTC	175 000 €	

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 25 000 € à l'Université de Bourgogne afin de participer au financement des actions 2009 de la Chaire UNESCO "Culture et Tradition du Vin", aux côtés des partenaires locaux et de l'Etat ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à autoriser le mandatement de cette somme à l'Université de Bourgogne ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 19 mars 2009
Publié le 27 mars 2009
Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 MARS 2009



PROJET

COMMUNAUTE
DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE

UNIVERSITE
DE BOURGOGNE

CONVENTION

DE PARCICIPATION FINANCIERE

Chaire UNESCO « Culture et Tradition du Vin »
Programme d'actions 2009

ENTRE D'UNE PART :

La Communauté de l'Agglomération dijonnaise, représentée par Monsieur François Rebsamen, Président, dûment habilité par délibération en date du

ET D'AUTRE PART :

L'Université de Bourgogne, représentée par Madame Sophie Bejean, Présidente, dûment habilitée par son Conseil d'Administration.

I – Préambule

La Communauté de l'agglomération dijonnaise poursuit son soutien à l'Enseignement supérieur et contribue ainsi à accroître l'attractivité de son territoire.

La Chaire « Culture et Tradition du Vin », créée à l'Université de Bourgogne en octobre 2006 a été officiellement homologuée par l'UNESCO en septembre 2007. Dès sa mise en place, elle a multiplié les actions autour de l'ensemble des savoirs sur la vigne et le vin, tant en matière de formation, de recherche et de valorisation, que de diffusion des connaissances vers le grand public, ou de manifestations culturelles.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 MARS 2009



Vu pour être annexé à la délibération n° 25
du Conseil de Communauté du 26 mars 2009
Dijon, le 27 MARS 2009

Pour le Président,
Le Vice-Président
Pierre PRIBETICH

II – Description du projet

Le programme prévisionnel des actions 2009 pour lequel une subvention de 25 000 € est demandée est le suivant :

I - Activités de Formation en France et à l'étranger

II - Recherche Valorisation et diffusion des savoirs

1 -Un programme de recherches :menées en France et en coopération internationale :

2- des colloques internationaux et nationaux :

3 - Collecte et traitement de sources et d'archive

4 - Séminaires et journées d'études

5 - un cycle de cinq conférences, en France, et en Italie sur le thème "Vin, Culture et Territoires

III - Un soutien au jeunes chercheurs

IV - Des publications

V - Un renforcement du réseau international

VI - Une Manifestation culturelle , l'exposition "Dionysos" à Dijon.

III – Objet

La présente convention précise les modalités de versement de la subvention à l'Université de Bourgogne pour le programme des actions 2009 de la Chaire UNESCO « Culture et Tradition du Vin »

IV – Participation financière

Pour les actions 2009, le Grand Dijon est sollicité pour une participation financière de 25 000 € avec le budget prévisionnel suivant.

RECETTES		DEPENSES	
• Conseil Régional Bourgogne....	50 000 €	1 – Fonctionnement de la Chaire	
• BIVB.....	40 000 €	• petit matériel, consommables, communication, fonctionnement....	25 000 €
• Grand Dijon.....	25 000 €	• Vacances dont développement du web et de la revue électronique « territoires du vin ».....	15 000 €
• Ville de Dijon.....	5 000 €	2 – Programme de recherche et d'échanges	
• Ministère Education Nationale.	10 000 €	a) colloques internationaux, séminaires, journées d'études, conférences, expositions, réunions structurelles	
• Université Bourgogne.....	30 000 €	- frais de voyages.....	45 000 €
• Taransaud Tonnellerie.....	10 000 €	- frais de séjour.....	45 000 €
• CCI Beaune.....	5 000 €	- logistique	15 000 €
		b) Aide à la publication et à la valorisation...	15 000 €
		c) Soutien doctorants et postdoctorants.....	15 000 €
TOTAL TTC	175 000 €	TOTAL TTC	175 000 €

V - Modalités de versement

Le versement interviendra en une seule fois dès notification de la présente convention à l'Université de Bourgogne

VI – Conditions d'utilisation de la subvention

L'Université s'engage à adresser au Grand Dijon le bilan des actions 2009 de la Chaire UNESCO « Culture et Tradition du Vin » lorsque ces dernières seront entièrement réalisées, fin 2009.

Fait à Dijon, le

en deux exemplaires originaux.

Le Président de la Communauté
de l'Agglomération dijonnaise

La Présidente
de l'Université de Bourgogne

François REBSAMEN

Sophie BEJEAN